

REPUBLIQUE DU CAMEROUN
Paix-Travail-Patrie

MINISTRE DE L'ENSEIGNEMENT
SUPERIEUR

SECRETARIAT GÉNÉRAL

DIVISION DES ETUDES, DE LA PROSPECTIVE ET
DES STATISTIQUES



REPUBLIC OF CAMEROON
Peace - Work - Fatherland

MINISTRY OF HIGHER
EDUCATION

SECRETARIAT GENERAL

DIVISION OF STUDIES, PLANNING AND
STATISTICS

Yaoundé, le 20 FFV 2020

Communiqué de Presse

Le Ministre d'État, Ministre de l'Enseignement Supérieur, Chancelier des Ordres Académiques, a présidé le mercredi 19 février 2020 dans la salle de Conférences du Ministère de l'Enseignement Supérieur, la 2^{ème} session du Comité de Pilotage du **Programme Présidentiel d'Appui à l'Employabilité des Jeunes Diplômés de l'Enseignement Supérieur pour la création des entreprises (PRO-PAEJ)**.

Outre les membres statutaires du Comité, le Directeur Général de l'Agence de Promotion des Petites et Moyennes Entreprises (APME) et le représentant du Directeur Général de la Banque Camerounaise des Petites et Moyennes Entreprises (BC-PME) ont pris part aux travaux du Comité en qualité d'invités spéciaux.

L'ordre du jour était essentiellement consacré à l'évaluation de l'état d'avancement de la phase pilote du programme qui a été lancé le 4 novembre 2019.

De l'évaluation faite au cours des travaux, il ressort que :

1. Le premier appel à candidatures du PRO-PAEJ rendu public le 04 novembre 2019 par un communiqué du Ministre d'État, Ministre de l'Enseignement Supérieur, a rencontré un écho favorable et une forte adhésion des diplômés de l'enseignement supérieur, avec 2415 candidatures de jeunes entrepreneurs et porteurs de projets de création d'entreprises sur l'étendue du territoire national.
2. La jeunesse universitaire camerounaise est dotée d'un impressionnant et insoupçonné dynamisme entrepreneurial qui se manifeste à travers une multitude et une diversité d'activités économiques concrètes menées par les jeunes diplômés de l'enseignement supérieur.
3. Pour la phase pilote du PRO-PAEJ, cent (100) projets à fort potentiel de création de richesse et d'emplois décents, à raison de dix (10) par Région, ont été retenus, à l'issue d'un processus de sélection rigoureux mené par des professionnels expérimentés qui ont effectué des visites de terrain dans toutes les Régions du pays pour toucher du doigt et évaluer « in situ » la pertinence et le potentiel économique des projets soumis au PRO-PAEJ par les jeunes diplômés de l'enseignement supérieur.
4. En 2022, au terme de trois années d'accompagnement technique et d'appui financier et logistique par le PRO-PAEJ, de huit (8) millions de FCFA en moyenne par projet, le tissu économique national sera enrichi de **100 nouvelles PME fonctionnelles** et économiquement viables, générant **6000 emplois salariés directs** et décents, ainsi qu'**un chiffre d'affaires cumulé de près de 10 milliards de FCFA**.
5. La communauté universitaire nationale remercie chaleureusement le Chef de l'Etat, Son Excellence Paul BIYA, pour son implication personnelle dans la mise en œuvre du PRO-PAEJ qui constitue, pour les jeunes diplômés de l'enseignement supérieur, l'une des grandes opportunités du Septennat en cours.



Professeur Jacques FAME NDONGO

Ministre d'Etat, Ministre de l'Enseignement Supérieur